

**JEUDI 20 JANVIER
2022**

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Comptable, Juriste d'entreprise, Assistant RH

Prérequis

Connaître les bases du droit du travail et/ou expérience en gestion de personnel et paie

Méthodes

Rappels des fondamentaux juridiques, actualité jurisprudentielle, réponses aux questions des stagiaires.

Méthodes d'évaluation

Cas pratiques

Animatrices

Marie Minier et Nathalie Rozec
Juristes en droit social UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 380 €
Adhérent - intra : 1 160 €
Non adhérent - inter : 520 €
Non adhérent - intra : 1 430 €

FORMATION, EXÉCUTION ET RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL DANS LES CONVENTIONS COLLECTIVES DE LA MÉTALLURGIE

Objectifs

Connaître les spécificités de la convention collective de la métallurgie de Loire-Atlantique
Connaître l'essentiel de la convention collective des ingénieurs et cadres
Savoir appliquer ces dispositions en pratique

PROGRAMME

Champ d'application

Formation et exécution du contrat de travail

- Ancienneté
- Période d'essai
- Congés payés annuels
- Congés supplémentaires pour ancienneté (Cadres)
- Congé pour enfant malade
- Congés exceptionnels pour événement de famille
- Absences exceptionnelles non rémunérées (Non Cadres)
- Maladie - Accident
- Maternité - Adoption
- Travail des femmes enceintes (Non Cadres)

Représentants du personnel

- Spécificités relatives aux élections professionnelles
- Crédit d'heures

Rémunération

- Barème des rémunérations
- Appointements des Cadres
- Prime d'ancienneté
- Majorations des heures de nuit, dimanche et jours fériés

- Travail continu et travail en équipes successives
- Indemnités de panier
- Majorations pour travaux pénibles, dangereux, insalubres

Rupture du contrat de travail

- Indemnité de licenciement et de rupture conventionnelle
- Départ en retraite
- Clause de non-concurrence

**MARDI 22 FÉVRIER
2022**

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH

Prérequis

Connaître l'organisation et les métiers de l'entreprise et disposer d'une connaissance RH sur les thématiques abordées

Méthodes

Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Chaque stagiaire est invité, s'il le souhaite, à venir en formation avec ses propres fiches de poste en vue des mises en pratique de classement.

Méthodes d'évaluation

Cas pratiques

Animateurs

Guillaume Bourgeois et Marie Minier
Juristes en droit social UIMM 44

Florence André
Référente pédagogique du Pôle
Compétences et Responsable du Pôle
Industriel Compétences UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 0 €
Adhérent - intra : 0 €
Non adhérent - inter : 520 €
Non adhérent - intra : 1 430 €

ÉVOLUTION DU DISPOSITIF CONVENTIONNEL : LA CLASSIFICATION

Objectifs

Comprendre les principes de fonctionnement de la nouvelle classification de la branche
Utiliser le futur système de classification des emplois de la métallurgie (analyser le contenu d'un emploi)

PROGRAMME

Les principes fondamentaux du futur système de classification

- Points de vigilance
- Qu'est-ce que le système de classification de la métallurgie
- A quoi sert la classification ?
- Principes structurants du futur système
- Méthode et outils associés
- Processus de classification dans la branche

La prise en main du référentiel d'analyse

- Exercice d'appropriation du référentiel paritaire d'analyse des emplois
- Comprendre les 6 critères classants

Eclairage sur les questions récurrentes

- Quelques rappels de bonnes pratiques
- Notions de polyvalence et de polyvalences
- Gestion des diplômes

Cotation autonome sur vos descriptifs d'emploi

JEUDI 17 MARS 2022

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH

Prérequis

Connaître l'organisation et les métiers de l'entreprise et disposer d'une connaissance RH sur les thématiques abordées

Méthodes

Un support complet est remis aux participants. Comparaison avec le dispositif existant. Réponses aux questions des stagiaires.

Méthodes d'évaluation

Quiz

Animatrices

Marie Minier et Nathalie Rozec
Juristes en droit social UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 0 €

Adhérent - intra : 0 €

Non adhérent - inter : 520 €

Non adhérent - intra : 1 430 €

ÉVOLUTION DU DISPOSITIF CONVENTIONNEL : ORGANISATION ET TEMPS DE TRAVAIL

Objectifs

Connaître l'essentiel du nouvel accord organisation et temps de travail
Savoir appliquer ces dispositions en pratique

PROGRAMME

Règles générales de durée du travail

- Le temps de déplacement professionnel
- Le temps d'habillage et de déshabillage
- Le temps d'astreinte
- Les durées maximales du travail et repos quotidien
- Le recours aux heures supplémentaires

Organisation du temps de travail sur une période supérieure à la semaine

Conventions de forfait

- Forfait en heures
- Forfait en jours

Outils d'augmentation des temps de production

- Travail en continu pour raisons économiques
- Equipes de suppléance
- Travail de nuit

MARDI 26 AVRIL
2022

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant

Prérequis

Aucun

Méthodes

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.

Méthodes d'évaluation

Quiz

Animateur

Florian Pugliese
Réfèrent pédagogique du Pôle Juridique
Responsable du Pôle Juridique UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 0 €
Adhérent - intra : 0 €
Non adhérent - inter : 520 €
Non adhérent - intra : 1 430 €

ÉVOLUTION DU DISPOSITIF CONVENTIONNEL POUR LES DIRIGEANTS

Objectifs

Saisir les impacts de l'évolution du dispositif conventionnel dans la métallurgie
Anticiper la mise en place de l'EDC

PROGRAMME

Les origines et le projet de calendrier

- Pourquoi ces travaux ?
- Que s'est-il passé jusqu'à présent ?
- Les thèmes négociés
- Le calendrier actuel

Aperçu des textes

- Principes et architecture
- Classification
- Temps de travail
- Santé, conditions de travail et QVT
- Relation individuelle
- Accord signé : emploi – formation
- Protection sociale
- Rémunération
- Dialogue social en entreprise

Éléments de langage

**JEUDI 19 MAI
2022**

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Comptable, Juriste d'entreprise, Assistant RH

Prérequis

Connaître les bases du droit du travail et/ ou expérience en gestion de personnel et paie

Méthodes

Rappels des fondamentaux juridiques, actualité jurisprudentielle

Méthodes d'évaluation

Cas pratiques et quiz

Animatrices

Anaëlle Ropers et Nathalie Rozec
Juristes en droit social UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 380 €
Adhérent - intra : 1 160 €
Non adhérent - inter : 520 €
Non adhérent - intra : 1 430 €

TÉLÉTRAVAIL

Objectifs

Connaître la réglementation essentielle relative au télétravail
Savoir appliquer ces dispositions en pratique

PROGRAMME

Définition et textes en vigueur

- Textes et historique
- Notion de télétravail (télétravail volontaire et télétravail imposé)

La mise en place du télétravail dans l'entreprise

- Mise en place du télétravail volontaire (accord collectif, charte et commun accord)
- Mise en place du télétravail imposé

Le statut du télétravailleur

- Salariés éligibles
- Droits du télétravailleur
- Prise en charge des frais professionnels
- Obligations de l'employeur
- Règles et préconisations en matière de santé et sécurité
- La gestion du temps de travail

MARDI 21 JUIN
2022

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH

Prérequis

Disposer d'une connaissance RH et paie

Méthodes

Apports théoriques

Méthodes d'évaluation

Cas pratique et quiz

Animateurs

Guillaume Bourgeois
Juriste en droit social UIMM 44
Florian Pugliese
Réfèrent pédagogique du Pôle Juridique
Responsable du Pôle Juridique UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 0 €
Adhérent - intra : 0 €
Non adhérent - inter : 520 €
Non adhérent - intra : 1 430 €

**ÉVOLUTION DU DISPOSITIF CONVENTIONNEL :
LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE**

Objectifs

Comprendre ce que recouvre la protection sociale complémentaire d'entreprise
Connaitre le futur socle minimal de branche

PROGRAMME

Présentation du nouveau dispositif conventionnel

Caractère obligatoire du régime de branche

Comment mettre en place ou modifier la protection sociale complémentaire dans l'entreprise

Remboursement de frais de santé

- Bénéficiaires
- Dispenses d'affiliation
- Présentation des garanties frais de santé
- Cotisations

Prévoyance lourde

- Bénéficiaires
- Garantie incapacité temporaire de travail
- Garanties invalidité, décès et rente éducation
- Cotisations

Garanties présentant un degré élevé de solidarité

La portabilité

JEUDI 22 SEPTEMBRE
2022

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH

Prérequis

Disposer d'une connaissance RH et paie

Méthodes

Apports théoriques

Méthodes d'évaluation

Cas pratique et quiz

Animateurs

Guillaume Bourgeois
Juriste en droit social UIMM 44

Florian Pugliese
Réfèrent pédagogique du Pôle Juridique
Responsable du Pôle Juridique UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 0 €
Adhérent - intra : 0 €
Non adhérent - inter : 520 €
Non adhérent - intra : 1 430 €

ÉVOLUTION DU DISPOSITIF CONVENTIONNEL : LA RÉMUNÉRATION

Objectifs

Décrypter les futurs éléments de rémunération et frais professionnels au regard des dispositions conventionnelles actuelles
Anticiper l'impact du nouveau dispositif de branche sur la masse salariale

PROGRAMME

Présentation du nouveau dispositif conventionnel

Rappel de la hiérarchie des normes

Nouveaux salaires minima hiérarchiques nationaux

- Montants des salaires minima hiérarchiques (SMH)
- Assiette de comparaison
- Période transitoire

Prime d'ancienneté

Rémunération des salariés auteurs d'une invention

Contreparties salariales à certaines organisations particulières du travail

- Contrepartie au titre du travail en équipes successives
- Contrepartie au titre du travail de nuit
- Contrepartie au titre du travail accompli exceptionnellement de nuit, un dimanche et/ou un jour férié

Maintien de salaire en cas d'absence

Indemnité de repas

MARDI 18 OCTOBRE
2022

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Comptable, Juriste d'entreprise, Assistant RH

Prérequis

Connaître les bases du droit du travail et/ ou expérience en gestion de personnel et paie

Méthodes

Présentation des fondamentaux juridiques, actualité jurisprudentielle.

Méthodes d'évaluation

Cas pratique et quiz

Animatrices

Anaëlle Ropers et Nathalie Rozec
Juristes en droit social UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 0 €
Adhérent - intra : 0 €
Non adhérent - inter : 520 €
Non adhérent - intra : 1 430 €

ÉVOLUTION DU DISPOSITIF CONVENTIONNEL : RELATIONS INDIVIDUELLES DE TRAVAIL

Objectifs

Connaître les spécificités du thème n°5 de l'évolution du dispositif conventionnel relatif aux relations individuelles de travail
Savoir appliquer ces dispositions en pratique

PROGRAMME

Formation et exécution du contrat de travail

- Ancienneté conventionnelle
- Période d'essai
- Maladie et accident
- Congés liés à la parentalité
- Congés exceptionnels pour évènement de famille
- Congés payés supplémentaires
- Déplacements professionnels

Rupture du contrat de travail

- Démission
- Licenciement
- Rupture conventionnelle
- Départ volontaire à la retraite
- Mise à la retraite
- Clause de non concurrence

MARDI 22 NOVEMBRE
2022

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, Responsable ou assistant RH,
Responsable ou assistant formation,
Juriste d'entreprise

Prérequis

Disposer d'une expérience
professionnelle dans une fonction RH

Méthodes

Un support complet est remis aux
participants. Alternance d'apports
théoriques et mises en pratique.
Réponses aux questions des stagiaires

Méthodes d'évaluation

Quiz

Animateur

Florian Pugliese
Réfèrent pédagogique du Pôle Juridique
Responsable du Pôle Juridique UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 380 €
Adhérent - intra : 1 160 €
Non adhérent - inter : 520 €
Non adhérent - intra : 1 430 €

LA RESPONSABILITÉ CIVILE ET PÉNALE DU CHEF D'ENTREPRISE

Objectifs

Évaluer le risque accidentel et ses incidences juridiques : les responsabilités civiles et pénales
Estimer le coût de la non-sécurité au niveau humain, économique
Définir l'existence de la délégation et mettre en œuvre une politique de prévention

PROGRAMME

La responsabilité pénale

- Les principes
- Les responsables : personnes physiques et personnes morales
- La gradation des fautes
- Les peines applicables
- La délégation de pouvoir
- La procédure pénale

La responsabilité civile

- Les principes
- Focus sur la faute inexcusable de l'employeur

La prévention

- Focus sur le harcèlement
- Focus sur les accidents du travail

**JEUDI 15 DÉCEMBRE
2022**

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Comptable, Juriste d'entreprise, Assistant RH

Prérequis

Connaitre les bases du droit du travail

Méthodes

Présentation des fondamentaux juridiques, actualité jurisprudentielle.

Méthodes d'évaluation

Cas pratique et quiz

Animateur

Florian Pugliese
Réfèrent pédagogique du Pôle Juridique
Responsable du Pôle Juridique UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 380 €
Adhérent - intra : 1 160 €
Non adhérent - inter : 520 €
Non adhérent - intra : 1 430 €

CONFLITS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

Objectifs

Être en mesure de prévenir un conflit individuel et d'en connaître les ressorts
Gérer une situation de grève

PROGRAMME

Les conflits individuels

- La saisine du conseil de prud'hommes
- Les étapes de la procédure
- Les principales demandes
- Le licenciement
- Rappel de salaire : les heures supplémentaires etc...
- Les preuves

Les conflits collectifs

- Définition de la grève : débrayages, grèves perlées, grève du zèle, grève tournante, etc
- Déclenchement de la grève : qui ? quand ? comment ? dans quels cas ?
- Incidences liées à la grève : suspension du contrat de travail et de la rémunération
- Marge de manœuvre de l'employeur : aménagement des horaires, lock out, sanctions, etc.

AUDIT SOCIAL

Contact

Florian Pugliese
Responsable du Pôle
Juridique
Tél. 02 51 72 92 60
Mail. f.pugliese@ui44.fr

UN ACCOMPAGNEMENT AFIN D'OPTIMISER ET DE SÉCURISER VOS PRATIQUES SOCIALES

Objectifs

- Mettre en conformité vos pratiques sociales
- Relever les non-conformités
- Trouver des solutions adaptées en opportunité

Nos atouts

- Parfaite connaissance de l'environnement social
- Pragmatisme
- Réactivité

Livrable

- Rapport d'audit mettant en lumière les points d'amélioration possibles et un plan d'actions correctives si nécessaire
- Restitution, y compris devant les représentants du personnel

Tarif

Nous consulter